

Contrat d'adhésion à l'Espace Club Croisières MAW.

Coordonnées Membre Club Croisières.

Nom : _____ Prénom : _____

Mail : _____ Tel : _____

Adresse : _____

Préambule :

L'adhésion à l'espace membre vous engage ainsi que l'agence Croisières-MAW.fr à des modifications et/ou des contraintes supplémentaires aux Conditions Générales et Particulières de Vente. L'adhérent et son accompagnant seront dénommés : Membre du Club Croisières.

Validité de l'Espace Club Croisières-MAW.fr :

L'adhésion de l'espace membre est valable à vie, à partir de la signature de ce contrat. Le contrat sera rompue soit à la date d'expiration des points de fidélités par la non-participation à un sondage effectué par l'agence MAW soit par simple décision de la part de l'agence Croisières-MAW.fr .

Pour adhérer à l'Espace Club Croisières-MAW.fr, le Membre du Club Croisière s'engage à versé à l'agence MAW la somme de 50€ soit par carte bancaire (en complétant le talon ci-dessous) soit par virement bancaire (voir RIB ci-dessous) soit par chèque à l'ordre de SARL MAW et envoyé sous les 2 jours ouvrés à l'adresse 455 Promenade des Anglais, Nice 1er A, 06200 Nice. Faute de paiement, l'adhésion sera nulle.

MAW prendra contact avec le Membre du Club Croisières 2 mois avant l'échéance pour vous rappeler la fin de l'adhésion. MAW se réserve le droit de refuser ou d'annuler l'adhésion du Membre du Club Croisières.

Responsabilité du client et de l'agence MAW

Tout membre du Club Croisières s'engage à ne pas divulguer les termes de ce contrat ainsi que sur le prix obtenu lors de la réservation de la croisière. L'agence MAW s'engage envers le client à rembourser la différence de prix si le membre Club Croisières trouve la même croisière à un prix inférieur et avec les mêmes avantages et services. Cette réservation devra avoir la même date de réservation que celle obtenue via l'espace Club Croisières.

Tous les services proposés dans l'espace Club Croisières comportant des informations (visa, passeport, escales, excursions) sont exprimés à titre indicatifs et n'engage pas la responsabilité de l'agence MAW dans la responsabilité du voyageur/Membre du Club Croisières.

Avantages pour le Membres du Club Croisières

Le Membre du Club Croisières atteste avoir lu et accepté les Conditions Générales et Particulières de Vente de l'agence MAW mais aussi des Conditions Générales de Vente de l'armateur selon la croisière réservée. L'adhésion à l'Espace Club Croisières exonère le Membre du Club Croisières de renvoyer les conditions Générales et Particulières de Vente paraphé et obligatoire pour la confirmation d'une quelconque croisière.

Le membre Club Croisières recevra pour toutes nouvelles réservations des points de fidélités pré indiqué sur le devis et qui peuvent être seulement utilisé que lors d'une nouvelle réservation à une date ultérieur. Cette réservation devra intervenir entre la date de retour de la dernière croisière réservé et 365 jours après.

Les services obtenus lors des réservations via l'espace Club Croisières sont pré réservés par l'agence MAW en amont de la proposition faite au client. En cas de non distribution du service merci de contacter directement l'agence MAW par email à sav@croisieres-maw.fr. L'agence MAW fera tout le nécessaire pour revalider la prestation auprès de l'armateur. En cas de litiges MAW s'engage à dédommager le client via une obtention de point de fidélité ou via une réduction lors de la prochaine réservation.

Les cadeaux obtenus lors des réservations via l'espace Club Croisière sont envoyés à l'adresse communiquée par le Membre du Club Croisières par courrier avec A/R. L'agence MAW ne peut être tenue comme responsable lors de la non réception du colis.

Modifications des articles 8.2.1 et 8.2.2 des Conditions Particulières de Vente : Le membre Club Croisière sera informé des conditions de paiement qui seront celle de l'armateur choisie avec un écart de 2 jours ouvrée pour avoir le temps de faire les démarches administratives en temps.

Modifications des articles 9.8.1 et 9.8.2 des Conditions Particulières de Vente : Le membre Club Croisières est soumis directement au Conditions d'annulations de l'armateur. L'agence MAW ne facturera que les frais d'annulation de l'armateur et les frais de gestion : 150€ par cabine.

Paiement par CB

Montant : _____ €
Titulaire Carte :
Numéro de la carte:
Date d'expiration :
Code de sécurité :

Paiement par virement

SARL MAW
Crédit Agricole
IBAN : FR76 1910 6006 0143 6397 2101 070
CODE SWIFT : AGRIFRPP891

Autres : _____

DATE	NOM	SIGNATURE

En signant j accepte que l'agence MAW garde garde toutes mes informations personnelles ainsi que mes coordonnées bancaires pour le paiement uniquement de mes prochaines réservations